

Lettre de rentrée EPS 2017 / 2018

1) Tenue :

Des **affaires de rechange** doivent être prévues (hygiène) et une tenue **appropriée et correcte** d'EPS est exigée :

- Baskets de sport attachées (pas de stan smith / supra / converse / compensées : élèves en pleine croissance, entorses)
- Tee-shirt (nombril non apparent)
- Short long ou pantalon de survêtement (pas de leggings imitation jean ou jegging)
- Tout **oubli** de tenue sera **sanctionné** (l'élève pratiquera dans tous les cas)
1 oubli = 1 joker / 2 oublis = 1 croix dans le carnet / 3 oublis = 1 heure de retenue
- Les **cheveux** doivent être attachés (sinon cela sera considéré comme un oubli de tenue)
- Les **bijoux** ne sont pas autorisés et sont rangés dans les sacs dans les vestiaires (risque d'accident, risque de les casser)
- Le vestiaire est fermé à clef mais en cas de perte ou de vol l'élève est le seul responsable
- Les **casquettes, bonnets** sont enlevés dès l'entrée du gymnase et laissés dans les sacs sous peine d'être confisqués

TOUS les 6èmes ont Natation obligatoirement au programme d'EPS

Tenue : maillot 1 pièce pour les filles et boxer ou slip de bain pour les garçons / bonnet de bain / lunettes de piscine (chlore)

2) Discipline

Toute **absence** doit être justifiée dans le carnet et présentée en début de cours au professeur

L'élève doit avoir obligatoirement son **carnet de liaison** sur soi en cours d'EPS (pas dans le casier)

Le **chewing-gum** est interdit (dangereux pendant la pratique)

Dès la sonnerie, les **portables** sont rangés dans les sacs (sous peine d'être confisqués et déposés à l'administration les parents doivent venir le chercher)

3) Trajet :

Le professeur vient chercher les élèves à la sonnerie dans la **cour rangés dans l'emplacement de la classe**

L'aller et le retour se fait avec toute la classe par le **trotoir jusqu'au collège SAUF** aux heures de fin de journée et après la natation (les élèves sont autorisés à partir de la piscine directement : voir règlement intérieur du collège)

Lieux : Préau du collège, Gymnase, salle d'escalade et stade de la Poterie, Piscine de Vilaine

4) Inaptitude :

La dispense n'existe plus on parle d'**inaptitude partielle** ou **totale**

1 fois : Présence en cours + mot dans le carnet de liaison par les parents

Remarque : cela doit rester exceptionnel et le professeur est en droit de ne pas l'accepter (abus fréquents), vous devez donc, dans tous les cas avoir votre tenue avec vous

Supérieure à 1 cours : Présence en cours + certificat médical type (modèle ci-joint)

Non présentation du certificat médical : 1 croix / 2 oublis = 1 heure de retenue

Supérieure à 3 mois : Présentation du certificat médical à l'infirmière et au professeur

Remarque : en cas d'inaptitude posant des problèmes de déplacements (plâtre, béquilles aux membres inférieurs), le professeur d'EPS avec l'infirmière décident de sa venue ou non en cours, les parents seront informés par un mot dans le carnet de liaison et l'élève ira en permanence

5) Evaluation :

Une séance d'évaluation en **fin de chaque cycle d'activité** à laquelle s'ajoute une note de **l'ensemble du cycle**

6) Association Sportive :

Licence : 25 euros l'année

Documents à fournir : fiche d'inscription + chèque ou espèces

BADMINTON

Mercredi 13h-15h => Mr Solignac
& Mr Fouquet

ESCALADE

Mercredi 13h15-15h15 => Mr Caris
& Mr Turon

STEP

Mercredi 13h-15h => Mme
Brasquer

Début des activités le :
mercredi 13 septembre

Bonne année scolaire et sportive !

L'équipe EPS du Collège Gérard Philippe

Signature du chef d'établissement	Signature élève	Signature parents / responsable légal
		